

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

SOUS-PREFECTURE DE CORTE  
DOSSIER SUIVI PAR : M. LECCIA  
Réf. A rappeler : 355-corte-2011  
Tél: 04 95 48 11 78

*C. Ferrel*  
*A mettre au format pdf*  
*et à déposer dans le site*

Corte, le 27 mars 2012

Le préfet

à

Membres du comité de pilotage  
(destinataires in fine)

Objet : Comité de pilotage des sites Natura 2000 FR 9402002 « Forêt territoriale de Rospa Sorba » et FR9402003 « Forêt territoriale du Fium'Orbu »

Réf. : Réunion du 22 février 2012

P.J. : Un compte-rendu

Vous trouverez, ci-joint, pour votre complète information, le relevé de conclusions de la réunion qui s'est tenue le 22 février 2012 à la mairie de Vezzani.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le sous-préfet,

*u*  
Claude VALADIER

Ajaccio le *- 6 AVR. 2012* N° *0471*

	S.A.D.	E.R	INFO
DIR			
DIR.Adj			
Adj.DIR			
MCR			
SG			
SG/PF			
SES			
SE	<i>X</i>		
SBSP			
SLADD			
SICP			
Sec DIR			
Signalé			

*DBT*

DIR *[Signature]* DIR Adj. *[Signature]*

## LISTE DES DESTINATAIRES

- Monsieur le président du conseil exécutif de Corse
- Monsieur le président du conseil général de la Haute-Corse
- Monsieur le président du parc naturel régional de Corse
- Monsieur le président de la communauté de communes du Fium'Orbu
- Monsieur le président du S.I. pour la défense contre l'incendie et la protection de la nature
- Monsieur le maire de Ghisoni
- Monsieur le maire de Pietroso
- Monsieur le maire de Serra di Fium'Orbu
- Monsieur le maire de Vezzani
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Haute-Corse
- Monsieur le directeur régional de l'office national des forêts
- Monsieur le délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage
- Monsieur le directeur de l'office de l'environnement de la Corse
- Monsieur le directeur de l'office du développement agricole et rural de la Corse
- Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Haute-Corse
- Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Corse
- Monsieur le président du CPIE de Corte centre Corse A Rinascita
- Monsieur le président du conservatoire régional des espaces naturels / AAPNRC
- Monsieur le président du groupe chiroptères corse
- Mademoiselle Laetitia HUGOT, directrice du conservatoire botanique national de Corse
- Monsieur Jean-Claude THIBAUT, ornithologue

**Sites Natura 2000**  
**FR9402002 “Forêt territoriale de Rospa Sorba” et**  
**FR9402003 “Forêt territoriale du Fium’Orbu”**  
**(zones spéciales de conservation)**

**Relevé de décisions de la réunion du comité de pilotage local conjoint**  
**Du mercredi 22 février 2012**  
**Mairie de Vezzani**

La réunion préalable au comité de pilotage local (COFIL) conjoint des sites Natura 2000 FR9402002 et FR9402003 est reportée au lundi 12 mars 2012 (consultation téléphonique), afin de permettre à l’ensemble des élus de prendre part au vote relatif à la présidence du COFIL.

**Monsieur Guy-François FRISONI**, mandaté par Monsieur Pierre GHIONGA, Président de l’Office de l’Environnement de la Corse, indique que ce dernier souhaite assurer la présidence du comité de pilotage au nom de la Collectivité Territoriale de Corse (C.T.C.). Il précise que ce positionnement entre en parfaite cohérence avec la politique forestière de la C.T.C.

**Monsieur Claude VALADIER** prend acte de cette candidature.

Etaient présents :

<b>Nom / Prénom</b>	<b>Organisme</b>
VALADIER Claude	Sous préfet de Corte
SIMEON DE BUOCHBERG Pierre	Président de la communauté de communes du Fium’Orbu
PAGNI Jean-Pierre	Maire de Vezzani
GRISCELLI Mathieu	Adjoint au maire de Vezzani
GENASI Angèle	Mairie de Vezzani
LUCIANI Jeanne	Mairie de Vezzani
PERALDI Pauline	P.N.R.C.
MURACCIOLE Stéphane	Office National des Forêts
LOMBARDINI Jean-Jacques	Office National des Forêts
TERCUL Didier	Office National des Forêts
RIFFARD Olivier	O.D.A.R.C.
FRISONI Guy-François	Directeur de l’Office de l’Environnement de la Corse
CASTELLI Marie-Luce	Office de l’Environnement de la Corse – responsable du département écosystèmes terrestres
REVAKA Marie-Anne	C.B.N.C.
ANDREI-RUIZ Marie-Cécile	Office de l’Environnement de la Corse – département écosystèmes terrestres – responsable de l’OCIC
LECCIA Sébastien	Office de l’Environnement de la Corse – département écosystèmes terrestres

Etaient excusés :

Nom / Prénom	Organisme
GHIONGA Pierre	Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse
-	O.N.C.F.S.
-	DREAL de Corse

*Historique des sites :*

FR9402002 « Forêt territoriale de Rospa Sorba »

- ✓ 18 novembre 2003 : Validation du document d'objectifs (DOCOB) en COPIL  
Opérateur et animateur : ONF
- ✓ 17 mars 2008 : Arrêté ministériel créant la zone spéciale de conservation
- ✓ 19 avril 2011 : Arrêté préfectoral portant création et composition du Comité de Pilotage Local conjoint des sites

FR9402003 « Forêt territoriale du Fium'Orbu »

- ✓ 6 janvier 2005 : Validation du DOCOB en COPIL. Opérateur et animateur : ONF
- ✓ 17 mars 2008 : Arrêté ministériel créant la zone spéciale de conservation

**L'Ordre du jour de cette réunion est le suivant:**

- I. Rappel des objectifs du dispositif
- II. Bilan des actions réalisées sur les sites depuis la validation des DOCOB (2003 pour le site FR9402002 et 2005 pour le site FR9402003)
- III. Présidence du COPIL et révision du DOCOB
- IV. Calendrier de travail
- V. Questions diverses

**Monsieur Jean-Pierre PAGNI** accueille les participants, puis met en exergue l'implication de la municipalité de Vezzani dans les différents dossiers relevant de la protection de l'environnement. La richesse écologique des deux sites n'étant plus à démontrer, Monsieur le maire de Vezzani explique qu'il souhaiterait que dans le cadre de la révision des DOCOB, l'accent puisse être mis sur les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. La réouverture d'anciens sentiers pourrait offrir de nouvelles perspectives en ce sens.

**Monsieur Claude VALADIER**, assurant la présidence du COPIL, exprime l'intérêt qu'il porte au déploiement du réseau Natura 2000. Il rappelle que si la protection de l'environnement constitue une priorité forte, toutefois, elle ne doit pas hypothéquer le développement économique et social des territoires. Les DOCOB doivent être considérés comme des outils de gouvernance, élaborés en concertation avec l'ensemble des usagers des sites concernés.

S'en suit un tour de table de présentation des participants.

## I. Rappel des objectifs du dispositif

Après ces éléments introductifs, la parole est passée au représentant de l'Office de l'Environnement de la Corse. Ainsi, **Monsieur Sébastien LECCIA** rappelle brièvement les fondements du dispositif Natura 2000, puis évoque la convention triennale Etat / OEC signée en novembre 2009, relative à la contribution de l'OEC dans le déploiement du réseau Natura 2000 en Corse.

Poursuivant, il expose les objectifs du réseau Natura 2000 et la démarche française pour le constituer. Les espèces et habitats naturels ayant motivé le classement des deux zones au titre de Natura 2000 sont déclinés. Les protections réglementaires en vigueur sont mises en évidence sur la base de cartographies détaillées. Des précisions sont apportées sur le rôle du président du comité de pilotage élu à chaque lancement de phase.

Il indique ensuite, que, conformément aux dispositions réglementaires (loi D.T.R. de 2005), les représentants des collectivités territoriales doivent s'accorder pour déterminer lequel d'entre eux présidera le comité de pilotage local pour la phase de révision des DOCOB\*.

## II. Bilan des actions réalisées sur les sites depuis la validation des DOCOB :

Ce bilan, présenté par messieurs **LECCIA** et **MURACCIOLE**, permet de porter à la connaissance des participants la nature et l'effet produit par les travaux réalisés sur les deux sites ces dernières années :

### ➤ Site FR9402002 « Forêt territoriale de Rospa Sorba » :

L'O.N.F., rédacteur et animateur pendant ces deux dernières années de ce DOCOB, a pris en charge l'intégralité des neuf actions. Il est à noter, qu'à l'instar du site du Fium'Orbu, une partie des actions réalisées l'a été dans le cadre de la gestion forestière « classique » (= hors contrat d'animation). Ces actions sont réparties en trois thèmes majeurs, à savoir :

#### Premier thème : « Conservation des habitats forestiers »

- Action 1 : Protection des peuplements forestiers contre les risques d'incendie D.F.C.I.

#### Bilan de l'action :

- Validation en cours du Plan de Protection Rapproché de Massif Forestier de Ghisoni, prenant en compte le massif de Rospa Sorba. L'option retenue consiste en une coupure de combustible en crête s'appuyant sur la route forestière de Punta Paglia.
- Dans le cadre de la réalisation de l'aménagement forestier, création d'une série dédiée à la protection contre l'incendie sur 42 ha.
- Etude en cours sur l'implantation de points d'eau en crête (forage pour auto-alimentation).
- Consignes spécifiques pour les exploitations forestières pour limiter la persistance de rémanents sur la future zone de coupure de combustible.

- Action 2 : Diversification des traitements sylvicoles - Gestion patrimoniale

Bilan de l'action :

- Aménagement forestier réalisé avec les objectifs suivants :
  - 1<sup>ère</sup> série : Production de bois d'œuvre résineux avec un mode de traitement en futaie irrégulière pied à pied.
  - 2<sup>ème</sup> série : Production de bois d'œuvre résineux avec un mode de traitement en futaie irrégulière pied à pied.
  - 3<sup>ème</sup> série : Conservation générale des milieux et de production de bois d'œuvre résineux
  - 4<sup>ème</sup> série : Protection contre l'incendie
  - 5<sup>ème</sup> série : Valorisation des paysages
- Les actions de martelage intègrent systématiquement le maintien d'arbres « biologiques ». Ce sont des tiges répondant aux critères favorables connus vis à vis des espèces, et notamment la sittelle, les chiroptères et la buxbaumie verte. Les arbres sont marqués à la peinture et comptabilisés par parcelle. Lorsque les observations du Groupe Chiroptères Corse (G.C.C.) ont permis de déterminer l'accueil de chiroptères (arbres gîtes), les arbres ont été repérés au GPS et munis d'une plaque numérotée.
- Les clauses techniques d'exploitation mentionnent les précautions à prendre pour toutes les tiges réservées.

- Action 3 Conservation de l'habitat à aulne glutineux

Bilan de l'action :

- Exclos réalisé et régulièrement entretenu sur la zone humide de Caralba.
- Obtention abondante de régénération d'aulne glutineux.
- Inventaire floristique réalisé le 27 juin 2011.

Second thème « Protection des habitats d'espèces »

- Action 4 : Protection du biotope à *Buxbaumia viridis*

Bilan de l'action :

- Inventaire quantitatif et qualitatif des peuplements de sapin pectiné lors de l'élaboration de l'aménagement forestier.
- Conservation d'arbres morts ou dépérissants.
- Recherche de populations de buxbaumie verte.

- Action 5 : Protection des zones humides

Bilan de l'action :

- Exclos réalisé et régulièrement entretenu sur la zone humide de Caralba.
- Inventaire herpétologique réalisé.
- Inventaire floristique réalisé en juin 2011.

- Action 6 : Protection des pelouses sèches

Bilan de l'action :

- Maintien et/ou extension des zones asylvatiques par désignation d'arbres à abattre lors des exploitations.

- Action 7 : Protection de la faune forestière (autour des palombes, chiroptères...etc)

Bilan de l'action :

- Les actions de martelage intègrent systématiquement le maintien d'arbres « biologiques ». Ce sont des tiges répondant aux critères favorables connus vis à vis des espèces, et notamment la sittelle, les chiroptères et la buxbaumie verte. Les arbres sont marqués à la peinture et comptabilisés par parcelle. Lorsque les observations du G.C.C. ont permis de déterminer l'accueil de chiroptères (arbres gîtes), les arbres ont été repérés au GPS et munis d'une plaque numérotée.
- Les clauses techniques d'exploitation mentionnent les précautions à prendre pour toutes les tiges réservées.
- Des îlots de vieillissement sont maintenus dans les zones hors production et dans les zones en production.
- L'aménagement forestier a permis de créer deux séries à caractère patrimonial.  
3<sup>ème</sup> série : Conservation générale des milieux et de production de bois d'œuvre résineux.  
5<sup>ème</sup> série : Valorisation des paysages.
- Des actions ont été menées sur la grande Noctule par le G.C.C.

**Madame Marie-Cécile ANDREI-RUIZ** indique que le site de Rospa Sorba présente un intérêt majeur pour l'entomofaune insulaire. La diversité des milieux représentés permet d'y observer de nombreuses espèces, et notamment les papillons endémiques et protégés *Papilio hospiton* et *Fabriciana elisa*. La représentante de l'O.E.C. évoque également une forte probabilité de présence de *Maculinea rebeli*, papillon protégé faisant l'objet d'un Plan National d'Actions dont la déclinaison régionale est assurée par l'O.E.C. pour le compte de la DREAL de Corse. Autant de pistes à étudier lors de la révision du DOCOB.

Troisième thème « Restauration de la diversité »

- Action 8 : Enrichissement du site en essences feuillus et indigènes

Bilan de l'action :

- Plantation de feuillus avec protection individuelle.
- Plantations complémentaires prévues au programme de travaux 2012

**Monsieur Jean-Jacques LOMBARDINI** apporte quelques précisions sur le *modus operandi* relatif à cette action.

- Action 9 : Intégration du pastoralisme dans la gestion globale du site

Cette action n'a pas été mise en œuvre.

➤ **Site FR9402003 « Forêt territoriale du Fium'Orbu »**

**Monsieur Stéphane MURACCIOLE** indique que l'O.N.F. a été chargé de rédiger ce DOCOB, en bénéficiant de financements Natura 2000. En revanche, il précise que les actions réalisées sur le site ont davantage relevé des missions de gestion forestière « classique » (hors contrat d'animation) de l'O.N.F. que d'une véritable animation Natura 2000.

**Monsieur Didier TRECUL** confirme les dires de Monsieur Stéphane MURACCIOLE, puis procède à l'exposé des travaux entrepris sur le site.

**ETAT DES REALISATIONS DES TRAVAUX SUR SITE NATURA 2000 FR94022003 IFS FORET TERRITORIALE DU FIUMORBU**

**UNITE TERRITORIALE ONF  
GHISONI-FIUMORBU**

années	ACTIVITES création bande pare- feu	entretien bande pare-feu	plantation PLC	regarnis PLC	dégagement PLC	dégagement IFS	signalétique	réunions	divers
2002	0,8 ha								
2003	0,7 ha		500 u					visite mission CE	
2004							1 panneau d'information		
2005		1,5 ha						réalisation DOCOB	
2006								visite technique interne ONF (Vescovali/Cervetti)	
2007		1,5 ha							
2008		1,5 ha						fourniture devis	
2009				150				animation DIREN	demande de financement ONF
2010		1,5 ha prévu annulé			1,1 ha	1,0 ha		animation DOCOB	
2011		problème accès piste							

légende : PLC = Pin Lariciu de Corse

**TYPES D'ACTIONS CONSERVATOIRES REALISEES :**

protection du boisement vis-à-vis des risques d'incendies  
amélioration de la stabilité du boisement d'if  
restauration de l'habitat et de la biodiversité

**Problèmes actuels relevés :**

accès limité 4x4 piste d'Ania très dégradée, problème de statut privé (mais DFCI)  
absence de réalisation de la PRMF  
parfois fouissage porcin important : envisager une clôture ???  
quelques frottis sur pins  
reprise des PLC d'environ 60%  
envisager une mise en lumière plus importante des PLC ???

**Observations générales :**

bon état général des ifs

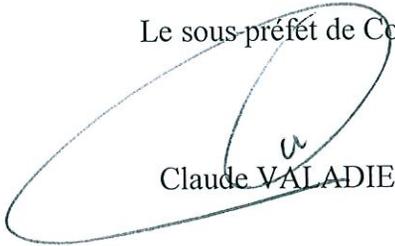
➤ Calendrier

La prochaine réunion du COPIL se tiendra en novembre ou décembre 2012. Les premiers éléments de diagnostic pourront alors être soumis aux membres du comité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

*\* Le lundi 12 mars 2012, à 16h00, une consultation téléphonique, à laquelle tous les membres élus du COPIL ont été conviés, a permis d'installer Monsieur Pierre Ghionga à la présidence du COPIL pour la phase de révision des DOCOB.*

Le sous-préfet de Corte



Claude VALADIER

